

Témoignage du gouverneur de la Banque de France justifiant le besoin d'un marché secondaire pour les entreprises non cotées et la solution du Carnet d'Annonces pour les actions de PME /ETI



**Intervention à l'Assemblée nationale de François Villeroy de Galhau,
Gouverneur de la Banque de France :**

" La France est un pays d'épargne et celle des ménages est très abondante. Leur patrimoine financier représente 4 924 milliards d'euros (au 30 septembre 2017), plus de deux fois le PIB annuel.

Pourtant, nos entreprises manquent encore de fonds propres et n'ont souvent comme seul recours que l'endettement. Il importe donc de s'interroger :... les entreprises elles-mêmes, dont les PME et ETI familiales, doivent être prêtes à ouvrir leur capital. La priorité aujourd'hui est d'imaginer de nouveaux produits d'épargne, plus productifs pour notre économie... "

Participez avec le cabinet CiiB, doyen des professionnels experts pour PME en bourse de Paris et régionales, à la création d'un réseau national de minibourses pour permettre aux Petites et Moyennes Entreprises qui cherchent des épargnants pour s'y associer.
Ces minibourses remplaçant, grâce au web, les bourses régionales des années 80 qui finançaient les PME régionales avec l'épargne locale.

20 000 ACTIONS CiiB À VENDRE AFIN DE FINANCER UNE CAMPAGNE DE PROMOTION NATIONALE SUR L'ACTIONNARIAT POPULAIRE VIA LES CARNETS D'ANNONCES

CiiB crée un nouveau type de bourses participatives destinées à faire fructifier les PME-PMI et l'épargne investie.

Nos sites : www.actionnariat-populaire.eu et www.ciiB.fr
Site partenaire : www.love-money.org

**Profitez de cette opportunité pour devenir actionnaire de CiiB
et de son concept *Carnets d'Annonces*, fruit de 35 ans d'expériences,
offrant un fort potentiel de plus-value sur ce marché neuf.**

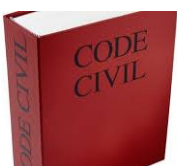
Principales raisons d'acheter ces actions CiiB:

1. Son concept inédit, le Carnet d'Annonces (Mini-bourses d'actions participatives), crée un lien nouveau entre les TPE PME et leurs dirigeants et les épargnants. Il permet aux PME de tester les mécanismes de la bourse à moindre coût avant d'y placer leurs actions.
2. Le Carnet d'Annonces (achats ou ventes d'actions entre particuliers) a été labélisé par le pôle mondial de compétitivité FINANCE INNOVATION.
3. Le parlement Français a voté la Loi du 7 août 2015 pour relancer les bourses et plateformes régionales.
4. Le parlement Européen, dans le cadre de sa commission *Union des marchés des capitaux*, cherche un moyen pour développer les fonds propres des TPE PME européennes avec l'épargne individuelle. Le Carnet d'annonces répond de manière simple à ces besoins.

Le saviez-vous ?

Le Code civil définit comment acheter et vendre les biens entre particuliers : Exemple les actions d'une entreprise. Sauf décision de leurs statuts les cessions d'actions de SAS et de SA, cotées ou non-cotées sont librement négociables entre particuliers et ne nécessitent pas la rédaction d'un acte de cession écrit. Elles sont cédées par simple tradition.

La difficulté de trouver les acheteurs ou vendeurs d'actions est résolue grâce au Carnet d'annonces sans autre formalité que d'indiquer son identité et adresse pour enregistrer les opérations en actions à son nom sur un compte titres ouvert dans les registres de chaque société.



Art. 1582 du Code civil :

La vente de biens (et d'actions) est une convention par laquelle l'un s'oblige à livrer une chose, et l'autre à la payer. Elle peut être faite par acte authentique ou sous seing privé (sous signature privée)

L'art.1583 du Code civil précise :

Une vente est parfaite entre les parties, et la propriété est acquise de droit à l'acheteur à l'égard du vendeur, dès qu'on est convenu de la chose et du prix, quoique la chose n'ait pas encore été livrée ni le prix payé

La présente opération s'adresse au public, ainsi qu'à de nouveaux associés ou partenaires professionnels de CiiB et à ses futurs correspondants régionaux.
Vous trouverez en page 10 du présent résumé un formulaire d'achat d'actions CiiB au prix unitaire de 16€.

CiiB vend 20 000 actions CiiB à 16 € pour financer la promotion de L'ACTIONNARIAT POPULAIRE et des Carnets d'Annonces qui permettent de vendre, acheter ou souscrire les actions d'entreprises non cotées, en direct, sans passer par votre banque ou autres intermédiaire, conformément aux règles du Code civil. Les actions que vous achetez sont inscrites dans le registre de la société concernée qui ouvre un compte titres à votre nom et y place vos actions, ceci sans frais.

Vous disposez des actions (dématérialisées) dès leur paiement sans attendre l'éventuelle clôture de la fin de souscription. Vous pouvez aussi les placer dans un PEA PME.

Résumé du Document d'informations sur les perspectives de l'augmentation de capital CiiB

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Document d'information, de 70 pages, disponible sur www.ciiB.fr et sur <https://www.centre-info-intro-bourse-pme.fr/devenez-actionnaire-ciiB/>

Toute décision d'investir doit être fondée sur un examen exhaustif du Document d'information.

Les personnes qui ont présenté le résumé n'engagent leur responsabilité civile que si son contenu est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport au Document d'information ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec le Document d'information, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans la présente opération.

AVERTISSEMENT

Ce document d'information expose la situation actuelle, le plan de développement et les perspectives financières de CiiB SA.

Ces perspectives étant soumises, naturellement, aux aléas inhérents au développement d'un projet d'entreprise, l'entrée au capital par achats d'actions s'adresse à des investisseurs capables d'apprécier les risques de perte de l'investissement.

Les actions CiiB SA ne font à ce jour l'objet d'aucune inscription sur un quelconque marché d'actions réglementé. Toutefois, un Carnet d'annonces d'actions a été mis en place sur le site www.ciiB.fr afin de faciliter la liquidité des titres. Les prix s'y forment librement de gré à gré entre particuliers.

Les comptes prévisionnels inclus dans ce document présentent par nature un caractère incertain. La réalité de l'activité de l'entreprise pourrait différer des prévisions de manière significative, à la hausse ou à la baisse.

Les cessions d'actions ici proposées par CiiB SA n'entre pas dans le cadre d'une offre au public de titres financiers. La rédaction du présent document d'information résumé, n'est en aucun cas exigible et l'autorité des Marchés Financiers (AMF) n'a pas à être sollicitée pour donner son avis sur cette opération qui n'entre pas dans le cadre de sa mission. Toutefois, CiiB SA a fait le choix d'établir ce document, dans un souci de transparence, pour délivrer les informations utiles tant à ses propres actionnaires qu'à de futurs investisseurs, ou partenaires afin qu'ils puissent, en toute connaissance de cause, prendre la décision d'entrer ou sortir du capital de la société.

C'est pourquoi ce document a été établi, de manière volontaire, en respectant le plan des rubriques qui étaient habituellement imposées par l'ancienne instruction 98-08 de la COB aux sociétés faisant appel public à l'épargne (la notion d'appel public à l'épargne ayant disparu avec la loi de modernisation de l'économie en 2008 pour être remplacé par la notion d'offre au public)

1 - Informations sur la société CiiB

- Dénomination sociale : "CiiB" SA (Conseil en Ingénierie et Introductions Boursières pour PME-PMI)
- Créée le 12 septembre 1986, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 338 689 227
- Capital social : 266 875 € composé de 152 712 actions
- Siège social : 10, rue de Montyon 75009 Paris - Tél. : 01 42 46 11 73 - Email : contact@ciiB.fr
- Sites www.financement-participatif.org et www.ciiB.fr

ORIGINE DU CABINET CIIB, ACTEUR HISTORIQUE DE L'ACTIONNARIAT POPULAIRE

CiiB est un l'acteur historique de l'actionnariat populaire, avant leur fermeture, sur les 7 Bourses régionales (Lyon, Marseille, Nantes, Bordeaux, Nancy, Lille, Paris) reprises par les banques CiiB disposant alors de 5 agences (Montpellier, Tours, Marseille, Marne-la-vallée Paris) prévoyant également ouvrir 2 autres agences : Barcelone et Bruxelles. N'ayant plus **accès aux bourses régionales car centralisées sur le système CAC, (Cotation d'Actions en Continu) entre les mains des banquiers. L'actionnariat populaire représentait alors 9,3 millions était à son plus haut n'a fait depuis que de baisser.**

En 1990 CiiB metalors en sommeil son activité, qui redémarrera 26 ans plus tard avec le retour d'un nouveau règlement d'Euronext de juin 2017 **permettant à CiiB de relancer son activité.**

Dès la disparition des bourses régionales en 1991, CiiB innovait en ouvrant, sur *minitel*, des offres de souscription et ventes d'actions mais de gré à gré entre particuliers et PME, TPE et start-up.

Surveillé par les banques CiiB transmet alors son savoir-faire à la Fédération des associations Love Money qui le développe sur minitel.

Avec l'arrivée du web la fédération Love Money avec l'appui du CiiB (toujours en sommeil) transfère en 1996 l'activité minitel sur internet, la perfectionne. Elle diffuse ce concept à travers la France et ouvre 34 associations Love Money de rencontres particulier/PME.

La présente opération s'adresse au public, ainsi qu'à de nouveaux associés ou partenaires professionnels de CiiB et à ses futurs correspondants régionaux.

Vous trouverez en page 10 du présent résumé un formulaire d'achat d'actions CiiB au prix unitaire de 16€.

2007 Love Money met elle aussi à son tour en sommeil son activité, devant la concurrence et le succès du Crowdfunding et d'Alternativa, qui ont copié (partiellement) le concept Love Money et ont su le médiatiser sans en appliquer les règles de protection aux épargnants, ni le Carnet d'Annonces, En 2011, CiiB obtient la reconduction de son **agrément par Euronext du titre Listing Sponsor** qu'il détenait déjà en 1990 qui est à nouveau repris en janvier 2020.

Juin 2017, Euronext rétabli le droit aux Listing sponsor de présenter en direct des entreprises sur Euronext Access.

2019/2020 : Aujourd'hui CiiB écrit une nouvelle page de son activité en lançant un concept totalement inédit les CARNETS D'ANNONCES minibourses individuelles participatives digitales locales pour les PME régionales non cotées de France et de l'Union Européenne :

Comment participer à l'aventure de CiiB, fintech atypique :
Comment devenir actionnaire de CiiB - Comment acheter des actions !

Que sont les Carnets d'Annonces :

(Annonces entre particuliers pour acheter ou vendre des actions non cotées)

Les Carnets d'annonces, (marque protégée), sont des plateformes web individuelles privées, sécurisées, à raison d'une plateforme par entreprise, créées, mises en place, suivies et gérées exclusivement par CiiB et Love money Security en respectant l'esprit des règles AMF et EURONEXT qui permettent d'acheter, vendre ou souscrire de actions de l'entreprise entre particuliers mais aussi avec chaque entreprise concernée.

N'y entre pas l'entreprise qui veut

Pour mettre en place un Carnet d'annonces, les PME concernées doivent démontrer au CiiB avoir des vellétés et potentiels de croissance, de pérennité, de plus-values, et réaliser des bénéfices distribuables à leurs actionnaires. Elles doivent viser être éligibles à court /moyen terme à une cotation de leurs actions en bourse sur Euronext Access par CiiB afin de poursuivre avec la bourse le financement de leur croissance.

Les compétences professionnelles de CiiB se répartissent aujourd'hui en **5 principaux pôles d'activité : Carnet d'Annonces, introductions en bourse, Communication Financière (via sa filiale C3P) et Autres Services issus des Carnets d'annonces.**

En 2015, le Carnet d'annonces obtient le label de la **plateforme mondiale Finance Innovation**

En 2016, Didier SALWA s'entoure, en coworking, d'une nouvelle équipe pluridisciplinaire Jean SALWA, participe avec Didier à définir un plan de développement autour des Carnets d'annonces.

En 2018, Toujours sous la conduite de Didier SALWA, l'équipe coworking projet 2023 propose à nouveau aux PME, comme dans les années 80, leur introduction en bourse. Avec en préalable les Carnets d'Annonces pour les acclimater à la bourse.

Avec le développement des Carnets d'Annonces, qui mènent les entreprises droit à la bourse, CiiB revient au cœur de son savoir-faire pour les introductions en bourse sur Euronext Access, Euronext Access + et sur Euronext Growth.

La rapidité du développement de CiiB sera naturellement, en fonction de la levée des capitaux sur la présente opération de cession d'actions/souscriptions et aussi du nombre d'introductions en bourse, et de ses résultats en 2020.

CiiB, qui vise à faire revenir les Français vers **l'actionnariat populaire** auquel il avait contribué à développer dès les années 80. CiiB aujourd'hui grâce aux Carnets d'annonces dans les PME va capitaliser sur sa solide expérience d'introduction en bourse en lui adjoignant des briques technologiques très innovantes et de nouveaux talents en analyse financière, back-office titres, big data, commerciales et communication digitale.

Ces Carnets d'annonces proposent aux épargnants d'investir dans leur région, sous forme de placements en actions ou obligations une partie de leur épargne dans des entreprises locales qu'ils connaissent déjà bien et susceptibles de leur apporter une rentabilité sous forme de plus-values, dividendes ou intérêts ces titres étant revendables par Carnet d'annonces. Avec, cerise sur le gâteau, des créations d'emplois locaux.

Les services du CiiB proposent, installent, gèrent et suivent ces Carnets d'annonces mandatés par ces entreprises. Ils imposent et **veillent aussi à l'égalité d'information pour les actionnaires**, à la liquidité des titres mais surtout à la valorisation.

Les Carnets d'Annonces sont dotés d'un système qui sécurise la bonne fin des transactions de gré à gré. Les règlements se font directement entre acheteur et vendeur avec paiement en chèque ou en ligne et d'ouverture et mise à jour des comptes titres nominatifs dans les registres des actionnaires de ces PME.

Cette innovation de rupture qui ouvre la voie au financement des PME sans les banques, par l'actionariat populaire a été labellisée par **FINANCE INNOVATION**, le pôle de Compétitivité mondiale de la finance. Elle répond aux attentes des chefs d'entreprise à l'égard de nouveaux modes de financement et à celles des épargnants, de plus en plus désireux d'investir en direct dans des PME de proximité sécurisées.

CiiB vise à lancer les Carnets d'annonces à grande échelle qui nécessitent le financement d'un **plan ambitieux de développement et de promotion France et l'Europe, qui accompagne d'importants investissements informatiques, technologiques, commerciaux et humains**.

DANS L'ATTENTE CiiB A DÉCIDÉ DE COMMENCER A LEVER 300 K€ AVEC LA PRÉSENTE OPÉRATION POUR PROMOUVOIR L'ACTIONNARIAT POPULAIRE DIRECT DANS LES PME GRACE AUX CARNETS D'ANNONCES.

Objectifs à l'horizon 2023 (pour l'activité France seule) :

- 120 Carnets d'Annonces déployés
 - Un vivier de plusieurs centaines de milliers d'actionnaires individuels en ligne
- Et un chiffre d'affaires de 4 M€ pour un résultat net de 400 K€ en 2023 et exponentiels pour la suite.

Objectif prévisionnel d'évolution de l'activité France seule (1)

	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P
Effectif au 31/12	6	12	15	20
Carnet d'Annonces	15	30	60	120
Introductions sur Euronext Access	6	10	15	25
Chiffre d'affaires	910 000 €	1 621 200 €	2 061 600 €	4 342 000 €
Résultat d'exploitation	91 000 €	180 000 €	200 000 €	400 000 €
Valorisation des actions Avec un PER de 15	16 €	18 €	21 €	35 €

(1) L'activité en Union Européenne fera l'objet d'une présentation dès que les prévisions d'activités 2020 seront effectivement réalisées.

Ci-dessous, le schéma des ambitions sur l'Europe en quelques lignes :

Présentation du projet Européen de CiiB

Vous pouvez voir notre projet sur le site EiPP (European Investment Project Portal) de l'Union Européenne

<https://ec.europa.eu/eipp/desktop/fr/projects/project-8876.html>

LOGIQUE/MODELE ECONOMIQUE POUR L'EUROPE.

Plusieurs milliers de petites entreprises de croissance européennes pourraient accélérer leur développement et créer des milliers d'emplois si elles disposaient d'un moyen simple pour lever des capitaux. C'est ce moyen simple que CiiB développe.

Du fait de leur faible capitalisation, elles n'intéressent ni les sociétés de capital-risque ni les fonds d'investissement ni la bourse. Les efforts dispensés pour gérer un dossier d'entreprise étant quasiment les mêmes quelle que soit sa taille.

En outre les petites entreprises ne disposent pas d'un large éventail de conseillers. Ce qui rend plus difficile leur préparation.

C'est en direction de l'épargne locale ou régionale des particuliers que le Carnet d'annonces s'adresse, **veillant à la protection des actionnaires, à la pérennité des entreprises et à la liquidité.**

CiiB a aussi pour objectif de mobiliser en partenariat, une partie des 500 plateformes de l'UE ayant la connaissance terrain, offrant différents services aux entreprises. Il sera nécessaire d'adapter leurs compétences si besoin avec la formation qu'apporte CiiB. Enfin il sera indispensable d'unifier les techniques de livraisons et règlements en adaptant le concept CiiB au niveau de l'UE ainsi que la communication financière entre les entreprises et les épargnants.

La présente opération s'adresse au public, ainsi qu'à de nouveaux associés ou partenaires professionnels de CiiB et à ses futurs correspondants régionaux.

Vous trouverez en page 10 du présent résumé un formulaire d'achat d'actions CiiB au prix unitaire de 16€.

Principaux facteurs de risques pour les investisseurs en actions de CiiB

La survenance d'un ou plusieurs des risques énumérés ci-dessous, et développés dans le Document d'information, pourrait affecter les activités, la situation commerciale, la situation financière, les résultats ou les perspectives de CiiB et donc affecter sa capacité à atteindre les objectifs présentés ci-dessus.

- Risques liés à la croissance rapide suscitant une forte tentative d'arrivées de concurrentes
- Risques liés au développement, ou non, d'un réseau de partenaires, puis de franchisés le cas échéant
- Risques technologiques informatiques et ses conséquences.
- Risque de ne pas lever les fonds ou de ne pas réaliser d'introduction en bourse.
- Risques de dépendance vis à vis d'hommes clés.
- Risques liés aux besoins d'attirer et de fidéliser le personnel clé
- Risques d'activité insuffisante pouvant générer des pertes
- Risque que les ressources humaines ne soient pas en adéquation avec une situation de croissance.
- Risques consécutifs aux lobbies qui influenceraient en défaveurs du Carnet d'annonces.

CiiB ne prend donc aucun engagement, ni ne donne aucune garantie sur la réalisation des objectifs figurant dans le présent résumé.

Le Carnet d'annonces : un marché inexploité à découvrir

Le Carnet d'Annonces proposé par CiiB est une solution web de négociation de gré à gré des actions des PME Fonctionnant comme un carnet d'ordres en Bourse mais géré par chaque entreprise. Il permet d'acheter et de vendre localement des actions, selon l'offre et la demande, sans fixing ni intermédiaire.

Directement en ligne sur le site web des entreprises et relayé par le site www.ciiB.fr, les Carnets d'Annonces assurent à la fois la liquidité pour les actionnaires et la possibilité, pour les PME, d'augmenter leur capital ou émettre des obligations. Les transactions s'effectuent en quelques clics, avec paiement par chèque ou carte bancaire. La bonne fin des règlements-livraisons des actions entre particuliers est gérée et assurée par CiiB.

Surveillance des échanges et liquidité des échanges d'actions

En l'absence de contrôle de l'AMF sur ces échanges entre particuliers, le rôle de surveillance est dévolu à l'association Love Money Security **à laquelle les entreprises sont tenues d'adhérer**. Love Money veille à la régularité et à la transparence des transactions et des informations, incitant les entreprises à se comporter comme si elles étaient cotées sur un marché réglementé.

L'association en outre, organise des sessions de formation tant pour les entreprises que pour les épargnants. Un contrat de contrôle de suivi du tableau de bord de l'entreprise et des annonces est conclu entre CiiB et chaque entreprise disposant de son Carnet d'Annonces.

- ✓ **CiiB vise un marché potentiel de plusieurs milliers d'entreprises de croissance et de plusieurs millions d'investisseurs individuels**
- ✓ **Les Carnets d'Annonces ont pour objectif de générer des plus values pour les épargnants qui acceptent le risque de perte inhérent aux investissements en actions**

Les Carnets d'Annonces ont été créés par CiiB pour les entreprises de croissance de plus de 3 ans, de tous secteurs d'activité, trop matures pour le crowd equity et encore trop petites pour la Bourse. Il leur permet de lever des fonds auprès d'actionnaires individuels de proximité, de déverrouiller leur capital, de favoriser l'actionnariat salarié et de préparer une éventuelle future introduction en Bourse et de s'acclimater à l'esprit de règles AMF et Euronext et à l'attente des épargnants.

Le Carnet d'annonces qui applique l'esprit des règles de la bourse doit être considéré comme un Label de confiance auprès des épargnants sur les entreprises qui en bénéficient.

En effet, les entreprises qui ne visent pas la bourse ou ne prévoient pas être pérennes ne sont pas acceptées. Le succès des Carnets d'Annonces repose sur la qualité des dossiers. Toutes les entreprises ne sont donc pas éligibles.

Les entreprises sont sélectionnées selon une grille d'évaluation rigoureuse reposant sur six familles de **critères qui doivent être tous positifs**:

1. Avoir une culture d'entreprise (les dirigeants ne doivent pas privilégier leurs propres intérêts au détriment de l'entreprise ou des actionnaires minoritaires)
2. Le porteur de projet et son équipe doivent viser la pérennité et la croissance de l'entreprise.
3. Le trio produit/marché/concurrence.
4. Un business plan réaliste et
5. Une politique de distribution de dividendes
6. Des perspectives de plus-values et de sorties pour l'investisseur.

La présente opération s'adresse au public, ainsi qu'à de nouveaux associés ou partenaires professionnels de CiiB et à ses futurs correspondants régionaux.

Vous trouverez en page 10 du présent résumé un formulaire d'achat d'actions CiiB au prix unitaire de 16€.

2 - Les trois pôles d'activité de CiiB

La vocation de CiiB est d'accompagner et de conforter dans leurs ambitions les entreprises dans les différentes étapes de leur développement. Pour ce faire, CiiB s'organise en pôles d'activité complémentaires qui constituent autant de centres de profit.

1. Le pôle Ingénierie financière avec introduction en bourse

Chaque entreprise cliente possédant des caractéristiques juridiques, financières et des objectifs particuliers. CiiB en maître d'œuvre ordonne les montages juridiques financiers et fait adapter ses recommandations aux besoins de l'opération. CiiB accompagne les opérations boursières, la communication, l'ingénierie financière, le juridique, le comptable et le fiscal des sociétés dans la durée en proposant :

- Des émissions d'actions ou d'obligations simples ou d'obligations convertibles.
- Les Carnets d'Annonces, mini-bourses locales, individuelles, digitales, de gré à gré entre particuliers
- La préparation, la promotion et la réalisation d'augmentations de capital pour ses clientes
- La réalisation des introductions en bourse Euronext Access, Euronext Access+ et Euronext Growth
- Conseils en ingénierie et montages financiers lors de participations à la négociation du financement de rachat d'entreprise payées par actions.

2. Le pôle Services aux Emetteurs

- Le CiiB est en mesure d'accompagner les entreprises avant et pendant et après leur introduction, ou dans le cadre de leurs transferts d'Euronext Access à Euronext Access + ou Euronext Growth. Il les conseille ensuite tout au long de leur présence sur ce marché et les aide à réaliser des augmentations de capital.
- CiiB assure la tenue du registre des actionnaires, pour des sociétés cotées ou non cotées, avec son logiciel Traction (Transfert Actions).

3. Pour développer la notoriété des entreprises le pôle Communication Financière (via la filiale C3P) :

- Cotée ou non, une société doit à ses investisseurs une information sincère, régulière et transparente. CiiB est en mesure de fournir et suivre cette prestation en réelle synergie avec les autres pôles de compétence.
- Conseil stratégique en communication avec création de contenu à double impact commercial et financier
- Relations-presse, conférences de presse, relations investisseurs et analystes, relations-actionnaires
- Communication digitale, réseaux sociaux,
- Publicité financière espace presse locale, régionale, nationale (print + web)

3 - Précisions sur l'offre d'actions CiiB

1. Afin que CiiB acquiert rapidement une forte notoriété, cela repose sur des campagnes médiatiques de présentation d'un **Plan de communication du CiiB**

- L'image sécurisante du concept (entreprise locale, love Money, respect des règles AMF...)
- La simplicité de fonctionnement en direct des carnets d'annonces
- Le développement de la communication virale,
- La création de réseaux de correspondants locaux ;
- La sensibilisation des prescripteurs et relais d'opinion
- L'événementiel (salons et manifestations ciblées) Grand public

2. Développer sa base de données Investisseurs, entreprises, partenaires de CiiB

Il est vital de fédérer rapidement autour de chaque Carnet d'annonces existant ou en création une population d'investisseurs individuels à la recherche d'opportunités

d'investissement dans le capital de PME. Cela passe par la constitution et le développement d'un réseau autour des Carnets d'annonces

Ce résultat passe par aussi par le **retour à la confiance des petits épargnants dans le non coté** en démontrant la rentabilité de ce type d'investissement basé sur la réussite en cours des entreprises présentées.

Et ainsi faire naître "**l'esprit de clocher autour des entreprises locales**" qui consiste à devenir actionnaires de voisinage des entreprises locales que les futurs actionnaires connaissent bien et en être lessupporters à la manière d'une équipe de football.

Structure de la présente offre : offre à prix ferme :

- Taille de l'offre 20 000 actions CiiB proposées au prix unitaire de 16 €. Le montant des titres vendus sera réinvesti au capital de CiiB.

Période de cession des actions : du 15 février 2020 au 15 avril 2020 Sous réserve de la clôture anticipée de la période de cession dès que la quantité de 20 000 actions sera atteinte.

- But de l'émission : lancement d'une campagne de promotion nationale du Carnet d'Annonces
- Valeur pré-monnaie théorique avant opération : **2,44 M€**
- Montant total brut de la cession : **320 K€**
- Valeur post-monnaie théorique post monnaie : **2,76 M€**
- Place d'échange des actions : Sur *Carnet d'Annonces* www.CiiB.fr/marche-actions/annonces?id=511630
Pouvant être placées dans un PEA PME

4 - Dilution et répartition du capital de CiiB

Répartition du capital et des droits de vote avant augmentation de capital

Les statuts de CiiB SA prévoient qu'un droit de vote double est conféré à toutes les actions détenues depuis plus de 5 ans (voir paragraphe 3.1.6.6)

Répartition du capital et des droits de vote après réalisation de l'opération, si elle est réalisée en totalité en fonction de la vente des actions proposées

Actionnariat après réalisation de l'augmentation de capital	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote	% droits de vote
Jean SALWA	76 400	44,23 %	152 800	45,80%
Didier SALWA	72 227	41 81 %	144 454	43,30%
Autres actionnaires individuels	4 085	2 36 %	6 384	1,88 %
Nouveaux actionnaires	20 000	11,57 %	20000	6.17%
Total	172 712	100 %	323 638	100 %

5 - Modalités pratiques pour acheter des actions CiiB

Comment acheter les actions CiiB

- L'achat d'actions se fait avec le bulletin d'achat (page 8) ou par la banque d'informations (adresse indiquée ci-dessous) ouvert au public et éligibles au PEA et au PEA-PME.
- Une banque d'informations permanentes et annonces d'achats et de ventes d'actions est disponible en permanence sur : <https://www.ciib.fr/marche-actions/annonces?id=511630>
- On peut venir acheter ou souscrire des actions au siège social de CiiB 10, rue Montyon 75009 Paris
Ou par courrier, et enfin par email : contact@ciib.fr ou par téléphone 0142461173

N.B. Pour acheter des actions CiiB (sauf pour les PEA PME) Il n'est pas indispensable de passer par votre banque. Un **compte titres** gratuit sera automatiquement ouvert à votre nom dans le registre des actionnaires de l'entreprise CiiB ou vos actions CiiB seront déposées et conservées sans frais.

Bulletin pour l'achat d'actions CiiBSA

Ce bulletin est à imprimer et adresser dûment rempli accompagné du règlement à CiiB 10, rue de Montyon 75009 Paris (ou par Email à contact@ciib.fr)

Vous pouvez également **acheter des actions CiiB en ligne** sur le Carnet d'Annonces en cliquant **ici**

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ CiiB :

- Dénomination sociale : Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI (CiiB)
- Forme juridique et capital social : Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 267 246 € divisé en 152 712 actions de 1,75 € de valeur nominale entièrement libérées
- Registre du Commerce et des Sociétés : Paris 338 689 227 Siège social : 10, rue de Montyon 75009 - Paris

CARACTÉRISTIQUES DE La présente OPÉRATION de cession d'actions CiiB à l'acheteur ci-dessous:

- Les actions sont vendues par la société SOLIPAR SA (RCS 379 759 483) domiciliée 10 rue Montyon 75009 Paris
- Nombre d'actions à céder (dont le montant de la cession sera automatiquement réinjecté dans l'augmentation de capital en cours) : **20 000 actions**
- Prix de cession : **16 € par action**
- Période de cession des actions : du 15 février 2020 au 15 avril 2020
- Affectation du produit de la cession : Le montant de la vente des actions sera entièrement versé en **souscription au capital de CiiB SA par création d'actions nouvelles au prix de souscription de 16 €**

La présente opération s'adresse à un public averti ainsi qu'à de nouveaux associés ou partenaires professionnels de CiiB ou à ses candidats futurs correspondants régionaux.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHETEUR : joindre la photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour créer dans le registre des actionnaires de CiiB à votre nom un compte titres actionnaire nominatif ou seront déposées vos actions.

Je soussigné(e) : M. Mme M. et Mme M. ou Mme.

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... à :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Après avoir rempli le présent bulletin sur lequel je déclare acheter une quantité de actions CiiB SA au prix unitaire de 16 €, soit pour un montant de €, je choisis une option de paiement des actions :

Option 1 : **Par courrier**, je joins à mon bulletin d'achat un **chèque** à l'ordre du vendeur **SOLIPAR** d'un montant de € représentant l'intégralité de mon achat (soit actions X 16 € = €).

Option 2 : **j'effectue un virement** d'un montant de € représentant l'intégralité de mon achat, vers le compte **SOLIPAR** à la BRED - 74, rue La Fayette 75009 Paris, dont les coordonnées sont les suivantes : IBAN : FR76 1010 7001 5400 8200 4206 697/ Code BIC : BREDFRPPXXX

Option 3 : **j'effectue mon règlement à SOLIPAR par **PayPal** ou  en cliquant **ici****

Option 4 : **j'achète mes actions CiiB à partir de mon PEA, ou de mon PEA-PME.**

A cet effet, j'adresse une copie de mon bulletin d'achat à l'établissement teneur de mon compte PEA, ou PEA-PME, et je lui demande d'effectuer le règlement de mon achat depuis le compte espèces.



Je reconnais qu'un **document d'information** sur ciib.fr m'est parfaitement accessible et développe en détail le présent résumé et ai pris connaissance des avertissements mentionnés en préambule.

Je reconnais acheter des actions CiiB, ce jour, en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier

Fait à _____

Le _____

SIGNATURE précédée de la mention :

"Bon pour achat de actions CiiB"

Pour toute information, contactez-nous au 01 42 46 11 73

La présente opération s'adresse au public, ainsi qu'à de nouveaux associés ou partenaires professionnels de CiiB et à ses futurs correspondants régionaux.

Vous trouverez en page 10 du présent résumé un formulaire d'achat d'actions CiiB au prix unitaire de 16€.

Résumé du Document d'information afférent à l'augmentation de capital CiiB SA - Février 2020 - Page 8 sur 8